



# **Plan d'action à l'égard des personnes handicapées**

**2020-2021**

## Contenu

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2020-2021 .....	1
INTRODUCTION .....	3
BILAN DES MESURES .....	4
BILAN DES MESURES PRISES DANS LES ANNÉES ANTÉRIEURES .....	7
Accessibilité des lieux .....	7
Gestion de la diversité .....	7

## **INTRODUCTION**

L'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées édicte que les ministères et organismes publics employant au moins cinquante personnes doivent produire, adopter et rendre public, annuellement, un plan d'action à l'égard des personnes handicapées. De plus, le Conseil du trésor décrète à ces mêmes ministères et organismes publics d'offrir aux internautes malvoyants un accès plus facile à notre site [soquij.qc.ca](http://soquij.qc.ca), selon les Standards sur l'accessibilité web.

Ce plan présente les actions prévues en 2020-2021, dresse le bilan de celles mises en place en 2019-2020, ainsi que celles mises en place dans les années antérieures. Nous agissons sur plusieurs facteurs afin de réduire et éliminer les obstacles en regard à l'accessibilité des personnes handicapées. De plus, nous appliquons un programme d'accès à l'égalité en emploi à l'égard des personnes handicapées.

La responsable du dossier du plan d'action à l'égard des personnes handicapées consulte les autres directions afin de planifier et élaborer le plan.

### **Notre mission**

La Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ), a pour fonction de promouvoir la recherche, le traitement et le développement de l'information juridique en vue d'en améliorer la qualité et l'accessibilité au profit de la collectivité.

### **Nos employés**

Au 31 mars 2020, SOQUIJ compte 132 employés. Aucun poste n'est occupé par une personne handicapée. Nous occupons à titre de locataire 4 étages d'un immeuble du centre-ville de Montréal.

### **Plaintes et demandes d'accommodement**

Aucune plainte n'a été reçue et aucune demande particulière d'accommodement n'a été mise en place du 1er avril 2019 au 31 mars 2020.

### **Adoption et diffusion**

Ce plan d'action a été adopté par le comité de direction de SOQUIJ le 6 octobre 2020 et mis en ligne sur le site de SOQUIJ.

## BILAN DES MESURES

Au cours des dernières années, SOQUIJ a agi sur plusieurs facteurs afin de réduire et éliminer les obstacles à l'égard des personnes handicapées.

En continuité avec les actions entreprises dans les années antérieures, SOQUIJ continuera à miser au cours de l'année financière 2020-2021 sur les mesure suivantes :

<b>Obstacle</b>	<b>Améliorer l'accès à l'égalité en emploi des personnes handicapées</b>
<b>Objectif visé</b>	Embauche de personnes handicapées afin de pallier à la sous-représentation.
<b>Mesure</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Continuer à inviter, lors de nos affichages de postes, les candidatures de personnes handicapées et les encourager à s'identifier.</li><li>• Poursuivre la mise en œuvre du programme d'accès à l'égalité en emploi.</li><li>• Former et sensibiliser le personnel chargé du recrutement afin de faciliter le processus d'embauche des personnes handicapées ainsi que leur intégration et maintien en emploi au sein de notre Société.</li><li>• Participation annuelle à la semaine québécoise des personnes handicapées en diffusant de l'information par des affiches à l'interne, sur nos réseaux sociaux ainsi que sur notre intranet.</li></ul>
<b>Responsable</b>	Direction des ressources humaines.
<b>Échéancier</b>	À continuer.
<b>Résultat</b>	Aucune personne handicapée n'a été embauchée au cours de l'année 2019-2020.

<b>Obstacle</b>	<b>Améliorer la compréhension des différents aspects juridiques touchant les personnes handicapées</b>
<b>Objectif visé</b>	Renseigner les personnes handicapées de leur droits.
<b>Mesure</b>	Rédiger dans notre blogue des articles abordant des cas de jurisprudence ou des notions juridiques ayant un impact sur les personnes handicapées.
<b>Responsable</b>	Direction de l'information juridique.
<b>Échéancier</b>	À continuer.
<b>Résultat</b>	Publication de deux (2) articles : <ul style="list-style-type: none"><li>• 24 juillet 2019 - <a href="#">Évolution de la surdité professionnelle après la fin de l'exposition au bruit : statu quo, mais pour combien de temps ?</a></li><li>• 6 février 2020 - <a href="#">Une commission scolaire peut-elle transférer votre enfant en classe spécialisée malgré des avis contraires?</a></li></ul>

<b>Obstacle</b>	<b>Améliorer l'accessibilité des biens et services</b>
<b>Objectif visé</b>	Favoriser l'achat ou la location de biens et de services accessibles aux personnes handicapées.
<b>Mesure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lorsque nécessaire, tenir compte du critère d'accessibilité aux personnes handicapées dans le choix et l'achat de biens ou services.</li> <li>• Sensibiliser le personnel chargé des achats en lien avec l'article 61.3 de la <i>Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.</i></li> </ul>
<b>Responsable</b>	Secteur de l'approvisionnement et de l'aménagement.
<b>Échéancier</b>	À continuer.
<b>Résultat</b>	Le personnel chargé des achats a été sensibilisé et favorise l'achat de biens et services accessibles aux personnes handicapées.

<b>Obstacle</b>	<b>Améliorer l'accessibilité du site internet de SOQUIJ</b>
<b>Objectif visé</b>	Rendre notre site internet accessible aux personnes handicapées en respectant les standards d'accessibilité Web.
<b>Mesure</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sensibiliser les employés qui rédigent des documents publiés en ligne sur les règles d'accessibilité Web.</li> <li>2. Apporter les améliorations nécessaires à une plus grande accessibilité de notre site internet.</li> </ol>
<b>Responsable</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Conseiller web et médias sociaux.</li> <li>2. Direction des produits et expérience utilisateur et Direction des technologies de l'information.</li> </ol>
<b>Échéancier</b>	À continuer.
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Résultats</li> <li>2. Indicateur de résultat</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Tous les employés ont été sensibilisés aux règles d'accessibilité Web.</li> <li>2. Plusieurs pages du site internet répondent aux standards d'accessibilité web. Nous offrons également un support téléphonique au besoin.</li> </ol>

<b>Obstacle</b>	<b>Diffuser le site internet JuridiQC en tenant compte de l'accessibilité</b>
<b>Objectif visé</b>	Mettre en ligne le site internet JuridiQC, un projet réalisé par SOQUIJ, en tenant compte des standards d'accessibilité Web.
<b>Mesure</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sensibiliser tous les employés qui participent au développement du site internet JuridiQC sur les règles d'accessibilité Web.</li> <li>2. Développer le site internet JuridiQC de façon à permettre l'accessibilité des personnes handicapées.</li> </ol>
<b>Responsable</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Direction des produits et expérience utilisateur</li> <li>2. Direction des technologies de l'information</li> </ol>
<b>Échéancier</b>	À continuer.
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Résultats</li> <li>2. Indicateur de résultat</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Tous les employés qui participent au développement du site internet JuridiQC ont été sensibilisés aux règles d'accessibilité Web.</li> <li>2. Le site internet JuridiQC répond aux standards d'accessibilité Web.</li> </ol>

<b>Obstacle</b>	<b>Mettre à jour le plan d'urgence afin de tenir compte des personnes handicapées</b>
<b>Objectif visé</b>	Tenir compte des personnes handicapées lors de la mise à jour de notre plan d'urgence.
<b>Mesures</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Demander aux employés de déclarer s'ils ont une mobilité réduite (temporaire ou permanente).</li> <li>2. Inclure au plan d'urgence les mesures à prendre lors de l'évacuation des employés en situation de mobilité réduite.</li> <li>3. Aviser les secouristes de la procédure à suivre dans le cas d'une évacuation.</li> </ol>
<b>Responsable</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Direction des ressources humaines et financières.</li> <li>2. Secouristes.</li> </ol>
<b>Échéancier</b>	À continuer.
<b>Résultat</b>	La mise à jour du plan d'évacuation a été fait en tenant comptes des personnes handicapées

## **BILAN DES MESURES PRISES DANS LES ANNÉES ANTÉRIEURES**

### **Accessibilité des lieux**

- \* Vérification de la signalisation et des enseignes lumineuses indiquant les sorties de secours.
- \* Ajout d'information sur notre page d'accueil de notre site Internet concernant l'accessibilité à nos bureaux.
- \* Affichage indiquant comment se rendre à l'ascenseur à partir de la rampe d'accès.

### **Gestion de la diversité**

- \* Des correctifs ont été apportés au catalogue en ligne pour le rendre plus accessible aux personnes handicapées.
- \* Dans le cadre de leur intégration, les nouveaux employés doivent prendre connaissance de la politique sur l'intégration des personnes handicapées.
- \* Intégration d'un chien Mira dans nos bureaux.
- \* Application d'un programme d'égalité en emploi.